

ASSEMBLEE DE CORSE

1 ERE SESSION ORDINAIRE DE 2019

REUNION DES 28 ET 29 MARS 2019

RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE

**PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE TRANSPORT
D'UN INTERVENANT EXTERIEUR DANS LE CADRE
DE LA REUNION DE LA COMMISSION AD HOC RELATIVE
A L'EXPERIMENTATION « TERRITOIRE ZERO CHOMEUR
DE LONGUE DUREE » DU 3 AVRIL 2019**

RAPPORT DU PRESIDENT DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE

Par délibération 18/031 du 2 février 2018, l'Assemblée de Corse a voté la création de la commission ad hoc relative à l'expérimentation « Territoire zéro chômeur de longue durée » dont les travaux s'inscrivent dans la continuité de la commission qui avait été créée par délibération 17/233 du 28 juillet 2017.

La prochaine réunion de la commission se tiendra le 3 avril 2019. Un intervenant extérieur dont la notoriété et l'expertise sont incontestables, participera à titre gratuit à cette réunion, afin d'apporter son soutien à la démarche de la Corse. Il s'agit de Monsieur Laurent GRANDGUILLAUME, Président de l'association « Territoire zéro chômeur de longue durée » (TZCLD).

En conséquence, je vous propose d'autoriser la prise en charge des dépenses de Monsieur Laurent GRANDGUILLAUME, à savoir un billet d'avion aller-retour (PARIS-AIACCIU-PARIS) pour un montant évalué à 500 €.

Ces dépenses seront réalisées dans le respect des règles des marchés publics.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.